



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ



Séance du 25 Novembre 2010

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

Séance du Jeudi 25 novembre 2010

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|---------------|----------|---|
| M. le Maire | Divers 1 | Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| M. PAYRAUDEAU | 1° | - Etat n° 8 de régularisation des Décisions Modificatives. |
| M. FONTE | 2° | - Nuit Blanche - Acceptation d'une subvention. |
| M. TRON | 3° | - Mise en œuvre du projet METTIS en Centre ville – rue Belle-Isle/ Square du Luxembourg/ Boulevard Sérot – Choix du Maître d'œuvre. |
| M. DARBOIS | 4° | - Versement d'une subvention à l'Institut Européen d'Ecologie. |
| M. LIOGER | 5° | - Terrain TCRM, avenue de Blida – Modification de l'acte de vente du 4 Mars 1983. |
| Mme SAADI | 6° | - Ouverture de l'enquête publique préalable à l'intégration d'office dans le domaine public communal des rues des Renoncules, des Roseaux et de la Valériane à Magny. |
| Mme BORI | 7° | - Subvention activité périscolaire MJC Boileau - Pré Génie. |
| Mme KAUCIC | 8° | - Versement de diverses subventions de Cohésion Sociale. |
| M. BELHADDAD | 9° | - Attribution de subventions à diverses associations sportives. |
| M. SCUDERI | 10° | - Spectacles en Recommandé. |
| M. MARECHAL | 11° | - Versement d'une subvention exceptionnelle au Conseil Presbytéral de Montigny-lès-Metz. |
| M. LIOGER | 12° | - Rapports d'activités des services pour l'année 2009. |
| Mme BORI | 13° | - Désignation d'un représentant supplémentaire au Conseil d'Administration du Collège Jules Lagneau. |
| M. le Maire | 14° | - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution de la Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Avril 2009 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions administratives. |
| | 15° | - Questions orales. (Néant). |

SEANCE A HUIS CLOS

- | | | |
|-----------|--------|------------------------------------|
| M. GANDAR | Divers | 1° - Remises gracieuses de dettes. |
|-----------|--------|------------------------------------|
-

Le Conseil Municipal de Metz s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Dominique GROS, Maire de Metz, Conseiller Général de la Moselle, le jeudi 25 novembre 2010, à 18h01, dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville, sur convocation préalable en date du 19 novembre 2010.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et fait état des élus excusés et des procurations données à d'autres élus au sens de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane, M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle, M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir, Mme OLESINSKI Marielle, M. KOENIG Sébastien, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, M. SCUDERI Thomas (arrive au point 3), Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier, M. PLANCHETTE Daniel, M. KRAUSENER Gilbert, Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, M. SCHUMAN William (arrive au point 3), Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie, Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick (arrive au point 1), Mme BOH-PETIT Dominique, Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Absents ayant voté par procuration :

- Mme FRITSCH-RENARD Anne (procuration à M. PAYRAUDEAU)
- M. SCUDERI Thomas (procuration à Mme SALLUSTI – arrive au point 3)
- Mme DUPONT Laure (procuration à Mme BORI)
- M. KHALIFE Khalifé (procuration à Mme BOH-PETIT)
- M. LECOCQ Jean-Louis (procuration à Mme PALLEZ)
- M. LEKADIR Hacène (procuration à M. BELHADDAD)
- Mme RIBLET Marie (procuration à M. KRAUSENER)
- M. SCHUMAN William (procuration à M. FONTE – arrive au point 3)
- M. THIL Patrick (procuration à M. ALDRIN – arrive au point 1)
- Mme PISTER Raphaëlle (procuration à Mme DE OLIVEIRA)

Absent non excusé : ./.

Puis, Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour du Conseil Municipal.

POINT DIVERS 1 : Point d'information sur des sujets d'actualité :

Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil Municipal les informations suivantes :

Nomination de Madame Isabelle KAUCIC, Adjointe déléguée à la Politique de la Ville au grade Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Succès de Monsieur Hacène LEKADIR, Conseiller délégué à la Vie Etudiante pour la soutenance de sa thèse de Doctorat en Sciences.

Départ de Monsieur Bernard NIQUET, Préfet de la Région de Lorraine et du Département de la Moselle.

Courrier adressé par Monsieur le Maire à Monsieur le Président de la République pour faire un point détaillé des engagements pris antérieurement en faveur de la Ville de Metz.

DCM N°10-11-01 : Etat n° 8 de régularisation des Décisions Modificatives :

M. PAYRAUDEAU, Rapporteur, expose qu'en ce qui concerne le Budget Principal, cet état n° 8 présente un total général de 929 576,10 € se décomposant comme suit :

- Une section d'investissement d'un montant de 849 606,10 € ;
- Une section de fonctionnement d'un montant de 79 970,00 €.

Pour la section d'investissement, les principaux mouvements concernent

en recettes

- l'ajustement, conformément à la réalisation effective, des deux recettes de FCTVA (424 400 € de plus), et de TLE (plus 143 100 euros, suite au changement de taux)
- l'inscription de la participation de l'Etat à l'opération de rénovation des vitrines d'Outre-Seille (263 600 €), que la Ville reverse aux commerçants via la CCI ;

et en dépenses

- le transfert des subventions d'Etat pour les vitrines d'Outre-Seille (131 800 € au compte 13 et 131 800 € au 204), en complément de la part municipale de 263 600€ déjà versée (via ces mêmes comptes)
- un ajustement pour remboursement d'emprunts (50 300 €)
- un transfert de crédits d'études (70 000 €) et de locations immobilières (30 000€) au profit des travaux de sécurisation de l'Hôtel de Ville (100 000 €)
- l'affectation des excédents de recettes précédents et le financement complémentaire de différentes opérations (réseau informatique, télégestion des chaufferies, matériel de signalisation, outillage, mobilier, pour 69 373 €).

Pour la section de fonctionnement, les principaux mouvements concernent

en recettes

- l'inscription en recettes/dépenses de produit complémentaire de mécénat pour la Mirabelle (50 000 €) et la Nuit Blanche (29 500 €)

et en dépenses

- l'abondement des crédits de prestations de la Mirabelle (86 200 €), en diminution de crédits de subventions
- le règlement de l'appel de fonds Gras-Savoie pour l'assurance complémentaire du personnel (176 700 €), par transfert interne d'autres crédits de fonctionnement
- des dépenses exceptionnelles dans le cadre d'un contentieux concernant la piscine de Belletanche (124 000 €).

En ce qui concerne les Budgets Annexes, cet état présente une opération unique pour le Budget Annexe du Camping, à savoir l'abondement de 150 € d'une ligne pour paiement de « frais de carte bancaire ».

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER ET VOTER** ledit état n° 8 de régularisation des Décisions Modificatives arrêté comme suit :

MOTION - BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Mouvements positifs réels	1 108 347,92	831 414,95
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-258 741,82	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	0,00	18 191,15
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX	849 606,10	849 606,10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Mouvements positifs réels	535 528,08	79 500,00
Mouvements positifs d'ordre	470,00	470,00
Mouvements négatifs réels	-474 219,23	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	18 191,15	0,00
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX	79 970,00	79 970,00

TOTAUX GENERAUX	929 576,10	929 576,10
------------------------	-------------------	-------------------

- **D'ADOPTER ET VOTER** ledit état n° 8 de régularisation des Décisions Modificatives arrêté comme suit :

MOTION - BUDGET ANNEXE DU CAMPING

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Mouvements positifs réels	0,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	0,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Mouvements positifs réels	150,00	0,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-150,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00

TOTAUX GENERAUX	0,00	0,00
------------------------	-------------	-------------

Intervention de : M. ALDRIN.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTEE

Voix pour : 55 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine (x2), Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia (x2), M. BELHADDAD Belkhir (x2), Mme OLESINSKI Marielle, M. KOENIG Sébastien, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémie, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-

Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absent au moment du vote : ./.

DCM N°10-11-02 : Nuit Blanche - Acceptation d'une subvention :

M. FONTE, Rapporteur, expose que la Ville de Metz a adressé, en avril dernier, une demande de subvention à l'Etat au titre du FNADT, volet « métropolisation » (Grand Projet 4 du contrat de projets Etat-Région 2007-2013) pour l'organisation de l'événement culturel « Nuit blanche » en 2010.

L'Etat est disposé à apporter son soutien à condition que les dépenses pour lesquelles la Ville sollicite le FNADT s'inscrivent dans la section investissement du budget global de l'opération.

Le budget de « Nuit Blanche » voté lors du Conseil Municipal du 30 septembre 2010 ne dissociait pas le fonctionnement de l'investissement.

Aussi, afin de compléter le dossier de demande de subvention FNADT, il est proposé de modifier ledit budget en respectant l'équilibre dépenses-recettes voté lors du Conseil Municipal du 30 septembre dernier et en distinguant des dépenses globales de fonctionnement celles affectées en investissement (achat de matériel et de signalétique) pour la somme de 23 447,93 € HT, soit 28 043,72 € TTC.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'AFPECTER** en investissement un crédit de 28 043,72 € TTC (soit 23 447,93 € HT) dans le cadre des dépenses d'achat de matériel et de signalétique de l'opération Nuit Blanche 2010,
- **DE SOLLICITER** une aide de l'Etat au titre du FNADT pour l'organisation de l'événement culturel « Nuit blanche » en 2010 pour un montant de dépenses d'investissement de 23 447,93 € HT, soit une participation de l'Etat de 18 758,00 € (80%),
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes relatives à ladite subvention FNADT auprès de l'Etat.

Les crédits seront imputés au budget de l'exercice en cours.

Interventions de : ./.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 55 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine (x2), Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia (x2), M. BELHADDAD Belkhir (x2), Mme OLESINSKI Marielle, M. KOENIG

Sébastien, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absent au moment du vote : ./.

DCM N°10-11-03 : Mise en œuvre du projet METTIS en Centre ville – rue Belle-Isle/ Square du Luxembourg/ Boulevard Sérot – Choix du Maître d’œuvre :

M. TRON, Rapporteur, expose que par délibération en date du 29 avril 2010, le Conseil Municipal, pour le projet METTIS en centre-ville, a accepté, dans le cadre d’une maîtrise d’ouvrage partagée avec METZ Métropole, la réalisation des aménagements urbains nécessaires à la requalification et l’adaptation de certains espaces publics majeurs entraînant des modifications d’usage notamment en matière de circulation automobile.

Le parcours de METTIS passant rue Belle-Isle et boulevard Sérot traverse des espaces publics très fréquentés qu’il convient d’adapter aux nouveaux usages liés à la réorganisation des déplacements. Il s’agit de la place Saint-Vincent, du square du Luxembourg, de la place du Saulcy et de la rue du Pont des Morts. Une réunion publique relative aux principes d’aménagement de ce secteur s’est tenue le 7 juin 2010. La concertation sera poursuivie dans le cadre de l’élaboration du projet avec l’équipe de maîtrise d’œuvre retenue.

L’aménagement de la plateforme METTIS sera donc accompagné de :

- l’adaptation des itinéraires pour véhicules légers,
- du traitement particulier en secteur apaisé de la rue du Pont des Morts et de la place du Saulcy,
- de la restructuration du square du Luxembourg, poumon vert du quartier en lien direct avec la Moselle, pour lequel les aspects paysagers et l’amélioration de la biodiversité devront être tout particulièrement pris en compte,
- de la réfection de la place Saint-Vincent (tranche conditionnelle).

Le Conseil Municipal lors de cette même séance a décidé de recourir, pour la réalisation de cette opération, à un concours restreint de maîtrise d’œuvre sur esquisse en limitant à 3 le nombre de candidats admis à concourir.

Un avis d’appel public à la concurrence a été envoyé à la presse le 5 mai 2010 (B.O.A.M.P, Journal officiel de l’Union Européenne et Républicain Lorrain et l’Est Républicain). L’annonce a également été diffusée sur un site de dématérialisation ainsi que sur le « Portail Marchés Publics » du site internet de la Ville de Metz.

Vingt équipes ont déposé un dossier de candidature dans les délais requis.

Le jury de concours, qui s'est réuni le 29 juin 2010, a procédé à une sélection des candidats et a émis un avis motivé quant au choix des trois équipes suivantes admises à concourir :

- Le cabinet d'architecture DEVILLERS à PARIS
- Le cabinet d'architecture DUMETIER à LYON
- Le cabinet d'architecture GOURDON à METZ

Le jury s'est réuni le 5 novembre 2010 et a émis un avis circonstancié et unanime quant au choix de l'équipe appelée à assurer la maîtrise d'œuvre sur la base des critères de choix définis dans les avis de presse et le règlement de concours. Après discussion, le jury a procédé au classement suivant :

N° 1 : Cabinet d'Architecture GOURDON à METZ

N° 2 : Cabinet d'Architecture DEVILLERS à PARIS

N° 3 : Cabinet d'Architecture DUMETIER à LYON

Il est précisé que l'équipe dont Monsieur Claude GOURDON est mandataire comprend :

- la SARL GOURDON Architecture
- la SARL Atelier Alfred PETER paysagiste
- SERUE Ingénierie, Bureau d'études VRD Infrastructure
- la SAS OASIIS, Bureau d'études circulation
- Roland RIBI & Associés, Bureau d'étude environnement
- la SARL L'Atelier des territoires, Ecologue

Il est rappelé que l'opération dans son ensemble est estimée à 6 000 000 euros TTC de travaux (y compris tranche conditionnelle) dont 4 390 000 euros TTC pour la partie rue Belle Isle, boulevard Sérot, square du Luxembourg, la place du Saulcy et de la rue du Pont des Morts.

De ce fait l'économie générale du contrat de maîtrise d'œuvre est la suivante :

Coût estimatif des travaux en tranche ferme: 4 390 000 € TTC,
Montant de la rémunération du maître d'œuvre : 10 %,
Date prévisionnelle de livraison des travaux : été 2012.

Coût estimatif des travaux en tranche conditionnelle: 1 610 000 € TTC,
Montant de la rémunération du maître d'œuvre : 12 %,

La Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole participera à hauteur de 2.340.452 M€ TTC.

Le démarrage du chantier est prévu en été 2011.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **DE CONFIER** la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet à l'équipe constituée de :
 - la SARL GOURDON Architecture, architecte mandataire
 - la SARL Atelier Alfred PETER paysagiste
 - SERUE Ingénierie, Bureau d'études VRD Infrastructure

- la SAS OASIIS, Bureau d'études circulation
- Roland RIBI & Associés, Bureau d'étude environnement
- la SARL L'Atelier des territoires, Ecologie

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de maîtrise d'œuvre correspondant ainsi que tous les documents contractuels se rapportant à cette opération y compris les avenants éventuels dans la limite des crédits alloués, conformément à l'article 20 du Code des Marchés Publics,

- **DE CONFIRMER** le versement de la prime de 30 000 euros TTC aux deux équipes classées deuxième et troisième par le jury, ce montant étant intégré à la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre finalement choisie,

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son représentant d'engager les procédures de mise en concurrence des entreprises par voie d'appel d'offres selon les dispositions du Code des Marchés Publics en vue de l'exécution desdits travaux,

- **DE CONFIER** à la Commission des Appels d'Offres le soin d'assurer l'ouverture des plis et de procéder à la désignation du ou des attributaires des marchés de travaux,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à exécuter en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur, les marchés et les pièces contractuelles se rapportant à la fois aux contrats de maîtrise d'œuvre et de travaux, et à procéder au paiement des sommes correspondantes,

- **D'IMPUTER** ces dépenses sur les divers chapitres et articles correspondants au budget de l'exercice concerné,

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre.

Interventions de : Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, M. JACQUAT Denis, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme NICOLAS Martine, M. LEBEAU Emmanuel, M. ALDRIN Jérémy, M. MARECHAL Jacques, M. GANDAR Pierre, M. KOENIG Sébastien, M. JEAN Thierry, M. le Maire.

Explications de vote demandées par : M. GANDAR Pierre, M. ALDRIN Jérémy, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTEE

Voix pour : 40 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, M. KOENIG Sébastien, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguett, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2).

Voix contre : ./.

Abstentions : 14 Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Ne prend pas part au vote : 1 M. GANDAR Pierre.

Absent au moment du vote : ./.

DCM N°10-11-04 : Versement d'une subvention à l'Institut Européen d'Ecologie :

M. DARBOIS, Rapporteur, expose que l'Institut Européen d'Ecologie (IEE), Association Loi Locale 1908, s'est donné comme objectif de promouvoir et de développer toute initiative visant à améliorer la qualité de vie, l'environnement et les rapports entre les hommes, les sociétés et la nature.

L'IEE assure l'animation et la promotion d'actions relatives à l'environnement (cycle de conférences et missions pédagogiques dans le domaine du développement durable) ainsi que la gestion du complexe des Récollets pour le compte de la Ville.

Compte tenu des actions menées et des valeurs environnementales que souhaite défendre la Ville de Metz, cette association contribue au rayonnement de Metz à un niveau national, voire international.

Aussi, au titre de l'activité 2010 de l'IEE, une subvention de 50 000 Euros a été inscrite au budget primitif 2010 de la Ville.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement de la subvention sollicitée de 50 000 Euros prévue au budget 2010,
- donner son accord sur la signature de la convention d'objectifs et de moyens correspondante.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **DE DECIDER** le versement à l'Institut Européen d'Ecologie d'une subvention de 50000 Euros au titre de l'année 2010,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'Institut Européen d'Ecologie, ainsi que tout document afférent à cette opération.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Interventions de : Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, M. JACQUAT Denis, M. LEBEAU Emmanuel, Mme LEBLAN Brigitte, M. LIOGER Richard.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 51 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, M. KOENIG Sébastien, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 4 Mme NICOLAS Martine, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme BRESSON Maryse.

DCM N°10-11-05 : Terrain TCRM, avenue de Blida – Modification de l'acte de vente du 4 Mars 1983 :

M. LIOGER, Rapporteur, expose que la Ville de Metz a cédé le 4 mars 1983 au District de l'Agglomération Messine un terrain de 3 ha 15 a 30 ca avenue de Blida dans le cadre de la construction d'un nouveau Centre d'Exploitation des Transports en Commun de la Région Messine pour un montant de 6 000 000 F (914 694,10 €).

Metz Métropole, qui s'est substituée depuis au District, est donc propriétaire de ces immeubles bâtis et non bâtis et les a mis à disposition des TCRM, comme le stipulait le contrat de vente.

Un nouveau Centre d'Exploitation devant être prochainement réalisé dans le cadre du projet METTIS de transport en commun en site propre, sur le site de l'ancien dépôt des essences des Armées, rue des Intendants Joba à Metz Nord, il convient de permettre à Metz Métropole de disposer librement du terrain de l'actuel dépôt des TCRM avenue de Blida.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de renoncer à la restriction au droit de disposer et au droit à la résolution de la vente, prévus dans l'acte initial, et de demander la radiation de ces inscriptions au Livre Foncier.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **DE RENONCER** à la restriction au droit de disposer et au droit à la résolution de la vente, charges inscrites au Livre Foncier pour garantir les conditions de la vente le 4 mars 1983 au District de l'Agglomération d'un terrain communal avenue de Blida,
- **DE DEMANDER** la radiation de ces inscriptions au Livre Foncier,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Intervention de : Mme ZIMMERMANN Marie-Jo.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 52 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 3 Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, M. DARBOIS René, M. KOENIG Sébastien.

DCM N°10-11-06 : Ouverture de l'enquête publique préalable à l'intégration d'office dans le domaine public communal des rues des Renoncules, des Roseaux et de la Valériane à Magny :

Mme SAADI, Rapporteur, expose que les voies ou parties de voies situées rues des Renoncules, des Roseaux et de la Valériane appartiennent à l'Association Syndicale des propriétaires des groupes d'habitations « Les Cottages » qui ne fonctionne plus depuis de nombreuses années.

L'intégration classique de celles-ci suppose qu'une personne soit officiellement désignée, en assemblée générale, pour signer l'acte de vente ou que l'ensemble des copropriétaires (environ 100) donnent leur accord.

Devant l'impossibilité de régler ce dossier d'intégration selon la procédure habituelle, le Conseil Municipal décidait, par délibération du 31 janvier 2008, de solliciter de Monsieur le Préfet l'ouverture d'une enquête publique.

Cette procédure n'a cependant pas pu aboutir en raison de l'incompatibilité du découpage parcellaire défini par le remaniement cadastral, les espaces verts n'étant pas détachés.

Ce point étant aujourd'hui réglé, et l'ouverture de l'enquête publique relevant désormais de la décision du Maire, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'intégration d'office des voies concernées.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **DE DECIDER** conformément aux articles précités, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'ouverture d'une enquête publique préalable au classement d'office et sans indemnités des voies ou parties de voies privées ouvertes à la circulation publique, rues des Renoncules, des Roseaux et de la Valériane dans les lotissements « Les Cottages » à l'exclusion des espaces verts et des accès à ceux-ci ;
- **D'ANNULER** la délibération du Conseil Municipal du 31 janvier 2008 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Interventions de : M. JACQUAT Denis.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 53 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOHPETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 2 Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, M. KOENIG Sébastien.

DCM N°10-11-07 : Subvention activité périscolaire MJC Boileau - Pré Génie :

Mme BORI, Rapporteur, expose que le quartier Boileau Pré-Génie par sa configuration particulière, regroupe des habitants de Metz et de Woippy. La MJC « Boileau Pré-Génie », implantée au cœur de ce quartier, sur le ban de Woippy, œuvre en faveur du développement des activités jeunesse et accueille les messins pour l'ensemble de ses activités.

Aussi, un partenariat global fait actuellement l'objet d'une réflexion en vue de l'élaboration courant 2011 d'une convention tripartite avec la Ville de Woippy et la MJC Boileau Pré-génie sur le financement de ses coûts de fonctionnement.

Il est cependant proposé d'acter d'ores et déjà une participation de la Ville de Metz pour les activités périscolaires mises en place par cette structure.

En effet, depuis la rentrée scolaire 2003 la Ville de Metz a signé une convention avec la Ville de Woippy afin que les enfants habitants sur le secteur de Boileau Pré-génie mais domiciliés à Metz puissent être scolarisés dans les écoles de ce quartier en contre-partie d'une subvention de 600€ par élève. Ainsi en 2010, 245 élèves bénéficient de ce dispositif.

Dans le cadre de son projet social, la MJC Boileau Pré-Génie accueille pour l'activité périscolaire 18 enfants messins soit 40% de l'effectif total sur ce temps d'animation.

L'association a sollicité auprès des Villes de Metz et de Woippy une subvention de fonctionnement au titre de cette activité pour un montant total de 36 000€ pour l'année 2010.

En accord avec la Ville de Woippy, il est proposé de répondre favorablement à cette demande, à hauteur de 14 000€, soit 40 % du total demandé.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'ACCORDER** une subvention de 14 000€ à l'association MJC Boileau Pré-Génie pour l'année 2010 au titre de l'accueil périscolaire des enfants messins,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire où son représentant à signer les documents contractuels se rapportant à cette opération,
- **D'ORDONNER** les inscriptions budgétaires correspondantes.

Intervention de : M. SCUDERI Thomas.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTEE

Voix pour : 51 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 4 Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, M. KOENIG Sébastien, Mme MEDOC Michèle, M. TOULOUZE Jean-Michel.

DCM N°10-11-08 : Versement de diverses subventions de Cohésion Sociale :

Mme KAUCIC, Rapporteur, expose qu'une attention constante est apportée par la municipalité au soutien de projets destinés à améliorer la vie des habitants des quartiers qualifiés de prioritaires au titre de la cohésion sociale.

Cet engagement s'exprime également par un soutien renforcé en direction des projets visant à l'insertion sociale et à la prévention de l'exclusion des enfants et adolescents, résidant au sein des zones sensibles.

A ce titre, il apparaît important de permettre aux associations concernées de disposer de moyens nécessaires au développement de projets impliquant des jeunes dans une démarche citoyenne.

Dans ce contexte, il est par conséquent proposé au Conseil Municipal de participer au financement des projets suivants pour un montant total de 16 968,20 €. Cette participation porte à 1 090 601,20 € le montant des subventions octroyées par la Ville de Metz au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

ACCES A L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

« Les chantiers péculés » : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA).

Il s'agit de donner la possibilité aux personnes prises en charge par l'association, de prendre pied dans le monde du travail par la proposition d'une activité d'utilité sociale en contrepartie d'aides financières liées à la gestion quotidienne.

Coût global : 46 750 €

Participation de la Ville de Metz : 4 500 €

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

« Le sport à dépassement » : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA).

Pour l'association, les activités sportives sont un véritable outil d'accompagnement et de mobilisation qui répond au processus d'insertion des publics concernés. La pratique sportive est un élément essentiel de socialisation. Il s'agira ainsi de mobiliser une trentaine d'adolescents et de jeunes adultes en voie de marginalisation.

Coût global : 28 450 €

Participation de la Ville de Metz : 4 000 €

ATELIERS JEUNES

Le programme Ateliers Jeunes s'inscrit dans le cadre de la prévention de la délinquance et propose aux jeunes de 15 à 21 ans, habitant les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, de participer durant les vacances scolaires à des projets d'intérêt collectif en contrepartie de bourses réinvesties dans des projets individuels ou collectifs.

Il est proposé de participer aux financements des projets portés par les associations suivantes :

<u>APSYS</u>	Coût global	Participation Ville de Metz
Travaux de rénovation dans Une cage d'escalier et un local (Metz-Nord)	1 900 €	570 €
Travaux de rénovation dans Des locaux (Metz-Borny)	725 €	210 €
 <u>CENTRE LACOUR</u>		
Eco-citoyen, protège ta planète (Arry et Metz-Nord)	4 570 €	455 €
 <u>CMSEA</u>		
Nomad'in – atelier décor	9 556,40 €	2 463,20 €
 <u>COMITE DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX</u>		
Rénovation club house (Metz-Borny)	2 290 €	645 €
Pour une CLCV nouvelle (Metz-Borny)	1 790 €	645 €
Soit un total de 4 988,20 €		

OPERATION VILLE-VIE-VACANCES

Le programme Ville-Vie-Vacances, développé dans le cadre du volet « lien social, citoyenneté et participation à la vie publique » des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, constitue une prise en charge complémentaire aux dispositifs de droit commun durant les vacances scolaires. Il contribue à l'insertion sociale et à la prévention de l'exclusion des jeunes des quartiers prioritaires des CUCS et à la prévention de la délinquance en ciblant les publics les plus en difficulté.

Il s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans et exceptionnellement aux jeunes majeurs de moins de 21 ans, les plus marginalisés ou ayant des conduites à risques et à ceux qui font l'objet d'une mesure de justice.

Vacances de Toussaint et Noël 2010

APSYS

Découverte des
Arts urbains

5 filles et 5 garçons du quartier Metz-Nord
Coût global du projet : 4 000 €
Participation VDM : **1 000 €**

CMSEA

Opération Chantier contre
Activités

6 jeunes des quartiers Bellecroix, Metz-Nord
et centre-ville
Coût global du projet : 2 828 €
Participation VDM : **1 130 €**

Grandir par l'effort

3 filles et 4 garçons des quartiers Bellecroix et
Metz-Nord
Coût global du projet : 3 060 €
Participation VDM : **1 350 €**

Soit un montant total de **3 480 €**

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER ET DE PARTICIPER** pour une dépense de 16 968,20 € au financement des actions ci-dessous :

AP SIS

Atelier Jeunes (Travaux de rénovation Metz-Nord)	570 €
Atelier Jeunes (Travaux de rénovation Metz-Borny)	210 €
Opération Ville-Vie-Vacances (Découverte des arts urbains)	1 000 €

CENTRE LACOUR

Atelier Jeunes (Eco-citoyen, protège ta planète)	455 €
--	-------

CMSEA

Opération Ville-Vie-Vacances (Opération chantier contre activités)	1 130 €
Opération Ville-Vie-Vacances (Grandir par l'effort)	1 350 €
Les chantiers péculés	4 500 €
Le sport à dépassement	4 000 €
Ateliers Jeunes (Nomad'in – atelier décor)	2 463,20 €

COMITE DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX

Atelier Jeunes (Rénovation club house)	645 €
Atelier Jeunes (Pour une CLCV nouvelle)	645 €

- **D'IMPUTER** les dépenses sur le budget de l'exercice en cours,
- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice de l'action subventionnée.

Intervention de : ./.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 52 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme

ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 3 M. KOENIG Sébastien, Mme MEDOC Michèle, M. TOULOUZE Jean-Michel.

DCM N°10-11-09 : Attribution de subventions à diverses associations sportives :

M. BELHADDAD, Rapporteur, expose que dans le cadre des manifestations sportives, la Commission propose d'attribuer une subvention de 1 500 € au Boxing Club de Metz pour l'organisation d'un tournoi national féminin.

D'autre part, la Commission des Sports propose d'allouer une subvention à titre d'aide au démarrage pour un montant de 15 000 € au Hockey Club de Metz, afin de l'aider à commencer la saison sportive 2010/2011. Cette aide sera déduite de la subvention de fonctionnement qui lui sera attribuée pour la saison sportive 2010/2011.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour montant total de 16 500 € :

Subvention pour manifestations

Boxing Club de Metz (Tournoi National Féminin – du 29 octobre au 1er novembre 2010)	1 500 €
--	---------

Aide au démarrage au titre de la saison sportive 2010/2011

Hockey Club de Metz	15 000 €
---------------------	----------

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et pièces connexes à ces affaires et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Intervention de : ./.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 49 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme

CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 6 M. KOENIG Sébastien, Mme MEDOC Michèle, M. TOULOUZE Jean-Michel, M. DARBOIS René, M. JACQUAT Denis, Mme SAADI Sélima.

DCM N°10-11-10 : Spectacles en Recommandé :

M. SCUDERI, Rapporteur, expose qu'en 2011, la Ligue de l'Enseignement a choisi la Moselle pour organiser son événement national itinérant en matière de spectacles vivants intitulé « Spectacles en recommandé ». Metz aura ainsi la chance d'accueillir une grande partie de la programmation du lundi 17 au vendredi 21 janvier à l'Arsenal et aux Trinitaires. D'autres villes seront également concernées par cette manifestation exceptionnelle, puisque des spectacles sont prévus à Florange, Maizières-Lès-Metz et Rombas.

L'objectif de cette opération est de constituer un espace de réflexion sur la diffusion artistique en direction du jeune public et de susciter la mise en place de projets de diffusion artistique faisant l'objet d'accompagnement (animation, ateliers, formation...). Pendant une semaine, une vingtaine de spectacles, une soixantaine d'artistes et près de 200 programmateurs seront accueillis. Certaines représentations seront ouvertes aux enfants et à leurs familles; des temps de rencontre avec les artistes, des débats seront également proposés.

L'accueil d'un tel événement présente un intérêt certain pour la Ville, notamment parce qu'il fait écho à la nouvelle politique initiée par le service de l'action éducative périscolaire en terme de programmation jeune public (certains spectacles pourraient d'ailleurs être intégrés dans la programmation à destination des écoles). « Spectacles en recommandé » peut également être l'occasion d'engager une réflexion sur la programmation jeune public au sein des associations socio éducatives et/ou des structures culturelles de la Ville, en cohérence avec les actions déjà existantes.

L'Association sollicite le partenariat de la Ville de Metz pour l'organisation de cet événement, ainsi qu'une subvention. Le montant total de l'opération s'élève à 122 485 € dont 55% alloués au budget artistique et technique, 25 % pour l'accueil des participants, 15 % aux frais d'organisation et 5 % aux frais de communication et d'édition. Les communes de Florange, Maizières-Lès-Metz et Rombas interviennent respectivement à hauteur de 2 500 €, 5 500 € et 4 500 €. Le Conseil Général est également sollicité à hauteur de 10 000 €. Il est proposé d'accorder une subvention de 15 000 €. La proportion des spectacles programmés dans chaque ville est conforme à l'engagement financier de la collectivité, ainsi Metz accueillera les 2/3 de la programmation.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'ACCORDER** la subvention suivante pour l'organisation de l'opération « Spectacles en Recommandé » :
 - Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle 15 000 €

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec les associations susvisées ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Intervention de : ./.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 49 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danièle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, Mme HEBER-SUFFRIN Danièle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 6 M. KOENIG Sébastien, Mme MEDOC Michèle, M. TOULOUZE Jean-Michel, M. DARBOIS René, M. JACQUAT Denis, Mme SAADI Sélima.

DCM N°10-11-11 : Versement d'une subvention exceptionnelle au Conseil Presbytéral de la paroisse protestante réformée de Montigny-Sablon-Metz Sud :

M. MARECHAL, Rapporteur, expose que le Conseil Presbytéral de la paroisse protestante réformée de Montigny-Sablon-Metz Sud sollicite la participation de la Ville de Metz au financement de la consommation importante de gaz inhérente aux travaux, subventionnés par la Municipalité, qui ont été réalisés au Temple durant l'hiver 2008/2009. La paroisse est propriétaire de l'édifice.

Le coût total des consommations pour la période de juin 2008 à juin 2009 s'élève à 6 551,22 €. Le coût des consommations concernant la période précédente, soit de mai 2007 à mai 2008 s'élève à 1 815,16 €. La différence des deux facturations s'élève à 4 736,06 €.

La Ville de Montigny-lès-Metz estime la participation des communes associées au montant excédentaire dû aux travaux à un montant maximum de 3 500 €.

Il est proposé d'attribuer au Conseil Presbytéral de la paroisse protestante réformée de Montigny-Sablon-Metz sud une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 225 € correspondant, selon la clé de répartition en vigueur, à 35% du montant excédentaire à la charge des communes associées.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **DE DECIDER** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 225 € au Conseil Presbytéral de la paroisse protestante réformée de Montigny-Sablon-Metz sud correspondant à 35% du montant excédentaire -à la charge des communes associées- des frais de chauffage du Temple liés aux travaux, subventionnés par la Municipalité, qui ont été réalisés dans l'édifice durant l'hiver 2008/2009.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Cette subvention sera versée sur présentation des justificatifs des dépenses.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Intervention de : Mme ZIMMERMANN Marie-Jo.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTEE

Voix pour : 51 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 4 M. KOENIG Sébastien, M. TOULOUZE Jean-Michel, M. DARBOIS René, Mme SAADI Sélina.

DCM N°10-11-12 : Rapports d'activités des services pour l'année 2009 :

M. LIOGER, Rapporteur, expose que l'article L. 2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable dans les communes d'Alsace-Moselle, prévoit la présentation au Conseil Municipal du rapport annuel retraçant l'activité des services municipaux sur l'année écoulée.

Conformément à ces dispositions, le Rapport d'Activités des Services Municipaux pour l'année 2009 est soumis à votre approbation.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** le rapport présenté.

Interventions de : M. LEBEAU Emmanuel, Mme QUILLOT Anne-Noëlle.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 55 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, M. KOENIG Sébastien, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), Mme LETY Michèle, M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), Mme STEMART Anne, M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absent au moment du vote : ./.

DCM N°10-11-13 : Désignation d'un représentant supplémentaire au Conseil d'Administration du Collège Jules Lagneau :

Mme BORI, Rapporteur, expose que dans la composition actuelle du Conseil d'Administration du Collège Jules LAGNEAU, la Ville de Metz, en tant que commune-siège de l'établissement, dispose de 2 représentants titulaires (Mesdames Patricia SALLUSTI et Isabelle KAUCIC) et de 2 représentants suppléants (Mesdames Huguette KNECHT et Michèle LETY), désignés lors de la séance du Conseil Municipal du 24 avril 2008.

En date du 22 octobre 2010, la Direction du Collège Jules LAGNEAU a adressé un courrier à la Ville de Metz afin de l'informer que depuis la rentrée scolaire 2010, l'établissement a

dépassé le seuil des 600 élèves, ce qui induit une augmentation du nombre des représentants élus de la commune-siège.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant supplémentaires pour siéger au Conseil d'Administration du Collège Jules LAGNEAU.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal :

- **DE DESIGNER :**
 - M. Patrice NZIHOU (titulaire)
 - Mme Danielle BORI (suppléant)

Intervention de : ./.

Explication de vote demandée par : ./.

Après en avoir délibéré, la délibération est : ADOPTÉE

Voix pour : 53 M. GROS Dominique, M. LIOGER Richard, Mme PALLEZ Christiane (x2), M. DARBOIS René, Mme KAUCIC Isabelle, M. JEAN Thierry, M. FONTE Antoine, Mme BORI Danielle (x2), M. TRON Jacques, Mme SALLUSTI Patricia, M. BELHADDAD Belkhir (x2), M. SCUDERI Thomas, Mme OLESINSKI Marielle, M. KOENIG Sébastien, Mme HEBER-SUFFRIN Danielle, Mme FERRARO Françoise, M. NZIHOU Patrice, Mme SAADI Sélima, M. PAYRAUDEAU Olivier (x2), M. PLANCHETTE Daniel, M. SCHUMAN William, M. KRAUSENER Gilbert (x2), Mme KNECHT Huguette, M. GANDAR Pierre, M. HEULLUY Bernard, Mme MEDOC Michèle, Mme CARRE-VERDIER Martine, M. MARECHAL Jacques, Mme LEBLAN Brigitte, Mme MERTZ Claire, M. TOULOUZE Jean-Michel, Mme OASI-SCHAEFER Catherine, Mme BRESSON Maryse, M. MARTALIE Stéphane, Mme DE OLIVEIRA Nathalie (x2), M. THIL Patrick, Mme BOH-PETIT Dominique (x2), M. ALDRIN Jérémy, Mme SAGRAFENA Myriam, M. ANTOINE Christian, Mme QUILLOT Anne-Noëlle, Mme ZIMMERMANN Marie-Jo, Mme NICOLAS Martine, Mme COLIN-OESTERLE Nathalie, M. LEBEAU Emmanuel, M. JACQUAT Denis.

Voix contre : ./.

Abstention : ./.

Absents au moment du vote : 2 Mme LETY Michèle, Mme STEMART Anne.

DCM N°10-11-14 : Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution de la Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Avril 2009, ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions administratives.

Rapporteur : M. le Maire

1er cas : Décisions prises par M. le Maire

1° Recours contentieux

2° Décisions rendues

2ème cas : Décisions prises par M. PAYRAUDEAU, Adjoint chargé de quartiers

Acceptation des remboursements des frais en règlement de préjudices et versement de différentes sommes en règlement de préjudices.

Date de la décision : 3 novembre 2010, N° acte : 7.10

Conformément à l'article 35 du Règlement Intérieur, Monsieur le Maire invite ensuite le Conseil Municipal à décider, sans débat, à ce que la réunion se poursuive à huis clos pour l'examen du point divers 1 qui suit.

SEANCE A HUIS-CLOS

DCM N°10-11-DIVERS 1 : Mise en non-valeur de créances irrécouvrables et remise gracieuse de dettes.

L'ordre du jour de la séance du 25 novembre 2010 étant épuisé, le Président lève la séance à 21 H 08.

Le Président de séance,

Dominique GROS

Maire de Metz
Conseiller Général de la Moselle